

CHANTEAU N° 09/2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 février 2025

le Conseil municipal de la commune de Chanteau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/02/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Présents : BOTELLO Christel, PRONO Gilles, RISSET Jean-Philippe, COROLLER Camille, COUTANCEAU Stéphanie, GAILLOT Vanina, ETIENNE Chantal, COROLLER Didier, VUOTTO-MOAN Julie, BONNEAUD Eliane, PERDOUX Marc

Membre excusé : DANTHU François (donne pouvoir à VUOTTO-MOAN Julie), DUMERY Ghislain (donne pouvoir à BOTELLO Christel), TAVARES MARQUES Charlene (donne pouvoir à BONNEAUD Eliane)

Secrétaire de séance : Vanina GAILLOT

Objet : Règlement des congés

Madame le Maire fait un point sur la pose des congés des agents. Certains congés sont posés lors de la préparation de manifestations. Des congés sont pris également la dernière semaine d'août, semaine où tous les agents et les professeurs reviennent pour préparer la rentrée scolaire.

Il a été décidé après discussion et à l'unanimité, de refuser les congés pour les dates suivantes :

- trois jours avant le **08 mai**
- trois jours avant la **Toussaint**,
- trois jours avant la **cérémonie du Turcot**

Pour les trois dates ci-dessus, cela concerne l'agent en charge du fleurissement de la commune.

- dernière semaine du mois d'août (**pour tous les agents**)
- trois jours avant le **14 juillet** (en cas de cérémonie – 2 agents)
- semaine du marché de Noël (tous les agents du service technique).

Madame le Maire,

Christel BOTELLO

